

Descriptif du CAS Cycle 1 (2021-2023)

Cadre général

La Haute école pédagogique du Valais organise une formation postgrade aboutissant à un CAS (Certificate of Advanced Studies) Cycle 1.

Cette formation permet d'obtenir la mobilité à l'intérieur du cycle 1 pour les personnes ayant un diplôme Ecole Normale enfantine et voulant enseigner aussi en 3H-4H et les personnes ayant un diplôme Ecole Normale primaire (3H-8H) et voulant enseigner aussi en 1-2H.

Le diplôme obtenu est reconnu dans le canton du Valais.

En principe, les sessions de formation ont lieu à la HEP-VS site de St-Maurice. Certaines sessions de formation peuvent être décentralisées, voire à distance.

Public cible

Enseignant-e-s ordinaires du cycle 1 qui souhaitent être mobiles à l'intérieur du cycle 1

- Profil A: Personnes avec diplôme Ecole Normale enfantine et voulant enseigner aussi en 3H-4H
- Profil B: Personnes avec diplôme Ecole Normale primaire (3H-8H) et voulant enseigner aussi en 1-2H

But de la formation

Dans le contexte scolaire valaisan, des personnes ayant un diplôme Ecole Normale enfantine et d'autres ayant le diplôme Ecole Normale primaire enseignent dans les classes du cycle 1. La mobilité à l'intérieur du cycle n'est pas possible pour ces enseignant-e-s. Or les objectifs à atteindre étant posés pour la fin du cycle 1, une connaissance des enjeux concernant ces quatre premiers degrés de la scolarité est importante afin d'accompagner l'enfant dans les transitions qu'il doit vivre pour devenir un écolier. Les recherches actuelles démontrent l'importance de penser l'apprentissage dans la continuité à l'intérieur du cycle 1.

De plus les pratiques d'enseignement dans les premiers degrés de la scolarité en Suisse romande sont bousculées par les réformes scolaires concernant l'harmonisation de la scolarité obligatoire (concordat HarmoS), la révision du plan d'études romand (PER) et les nouvelles exigences en matière d'évaluation.

Cette formation tient compte de ces nouvelles contraintes et résultats de recherche pour favoriser et accompagner vos pratiques d'enseignement et d'évaluation dans les premiers degrés de la scolarité. Elle vous propose des modalités de travail adaptées aux potentiels des enfants et des outils d'évaluation susceptibles de vous permettre de mesurer au mieux à la fois les effets de vos choix pédagogiques et didactiques sur les apprentissages et leurs enjeux sur les parcours scolaires des élèves.

Cette formation débouche sur l'obtention d'une autorisation d'enseigner dans les quatre premiers degrés de la scolarité.

Principes pédagogiques

Cette formation certifiée de la HEP Valais offre aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;

- prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socio-professionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique ;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupes, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif des apports dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche.

Compétences développées

A l'issue de la formation, vous aurez travaillé les compétences qui devraient vous permettre de soutenir, tout au long du cycle 1, le processus d'appropriation progressive des savoirs nécessaires à la réussite scolaire (apprentissages fondamentaux) ainsi que l'entrée progressive des élèves dans les disciplines scolaires

- Référer sa pratique professionnelle à des connaissances actuelles spécifiques à l'enseignement / apprentissage dans les premiers degrés de la scolarité.
- Penser et organiser l'enseignement en se référant à des modalités de travail qui intègrent le JEU de faire-semblant
- Organiser le travail en classe dans le but de favoriser à la fois la mise en évidence et l'enseignement des savoirs fondateurs d'une scolarité réussie (apprentissages fondamentaux) et l'entrée dans les disciplines scolaires.
- Provoquer de nouveaux processus d'apprentissages, les soutenir en maintenant un dialogue constant entre perspective de l'enfant et perspective de l'enseignant.
- Evaluer la progression des processus d'apprentissage et de développement engagés

Modalités de formation

Ce CAS compte 10 crédits ECTS (European Credit Transfer System) Il représente environ 300 heures réparties ainsi :

- 144h : 18 journées de formation étalées sur deux ans
- 140h : intégration des apports dans les pratiques quotidiennes et la tenue d'un journal de formation constituant la trame du projet personnel pour la certification
- 1 jour (8 heures) : coaching
- 1 jour (8 heures) : certification

Les cours ont lieu en principe les mercredis après-midi ou durant les semaines pédagogiques de juin ou de août.

Conditions de certification et d'obtention des crédits

Pour obtenir le CAS Cycle 1, les participants sont tenus :

- De participer de manière active et régulière (au moins 90%) aux sessions de formation
- De valider les trois modules.
- De valider le travail de certification

Le travail de certification finale se fait par un dossier selon des consignes qui seront précisées en cours de formation.

Contenu de la formation

Module 1 (1 ECTS) 3 jours	Module 2 (3 ECTS) 6 jours	Module 3 (4 ECTS) 6 jours	Module 4 (2 ECTS) 2 jours (1 jour réparti sur la formation)
Apprentissages fondamentaux Modalités de travail	Transposition des savoirs Gestes professionnels Introduction aux principes de l'évaluation	Spécificités de l'évaluation pour le cycle 1 Entrée dans les disciplines	Travail de certification

Conditions d'admission

Les conditions d'admission sont les suivantes:

- Etre en possession d'un diplôme pédagogique reconnu.
- Compléter le dossier d'admission dans le délai prescrit.
- Exercer au cycle 1 HarmoS au moment de l'entrée en formation

Séance d'information

Mercredi 10 février 2021 - 16h00/17h00 par visioconférence

Lien pour la visioconférence : https://hepvs.meet.switch.ch/seance_infos_cas_c1

Vous pourrez vous connecter à 15h45.

Inscriptions

Les inscriptions se font en ligne sur le site de la HEP-VS (www.hepvs.ch – formation postgrade - CAS Cycle 1)

Ouverture des inscriptions : février 2021

Délai d'inscription: 31 avril 2021

Frais

Une taxe d'inscription de 200frs est perçue

La taxe d'étude s'élève à 500frs par semestre

L'admission est effective lors du paiement de formation.

Responsable de la formation :

HEP-VS

Mme Paccolat

Av du Simplon 13

1890 St-Maurice

Courriel : anne.paccolat@hepvs.ch

Reconnaissance des acquis

Des reconnaissances d'acquis peuvent être délivrées par la HEP-VS.

Ces informations seront examinées, comparées avec les objectifs visés et mises en lien avec les compétences visées par le CAS.

Les candidat-e-s à la formation qui ont assumés l'accompagnement des enseignant-e-s dans le cadre de la formation continue obligatoire 1-2H du Valais bénéficient d'une prise en compte des études déjà effectuées à hauteur de 4 crédits ECTS correspondant aux modules 1 et 2 du plan d'études. Autrement dit, seuls les modules 3 (spécificités de l'évaluation pour le cycle 1 - Entrée dans les disciplines) et 4 (travail de certification finale) devront être certifiés.

Les points forts de la formation

Module 1 1 ECTS <p style="text-align: center;">Apprentissages fondamentaux Modalités de travail</p>	
Les apprentissages fondamentaux	Outils culturels, savoirs
	Savoirs fondateurs de la scolarité (la question des savoirs implicites)
	JEU de faire semblant comme savoir fondamental
	Gains développementaux – construction de la pensée
Didactique des apprentissages fondamentaux	La structure pédagogique : un système pédagogique comme outil d'accompagnement des transitions
	Didactique du JEU de faire semblant : organisation des conditions propices au développement du JEU de faire semblant
	Didactique par le JEU de faire semblant : faire usage du JEU de faire semblant dans le but de permettre aux enfants d'expérimenter dans des situations suffisamment complexes l'intérêt des outils culturels (donner du sens aux savoirs) et de réinvestir des expériences vécues et de se projeter dans des formes plus complexes de comportement dans une situation qui permet cette prise de risques. (Lien PER)
Module 2 3 ECTS <p style="text-align: center;">Transposition des savoirs Gestes professionnels Introduction aux principes de l'évaluation</p>	
Didactique spécifique au cycle 1	La structure pédagogique : un système pédagogique comme outil d'accompagnement des transitions (approfondissement)
	Accompagner les transitions à l'intérieur du cycle 1 (2H/3H)
	Analyse des savoirs (PER)
	Identification et construction de situations complexes autour d'un objet de savoir
	Cheminelements autour d'un objet
	Didactique du JEU : aspects cognitifs et socio-affectifs
Gestes professionnels	Planification : quels outils ?
	Faire usage de l'hétérogénéité comme d'un levier pour apprendre (apprendre ensemble) dans les diverses composantes de la structure (collectif d'apprentissage – tutorat – outils médiateurs)
	Soutien au processus d'apprentissage (mise en projet – explicitation – guidage – étayage...)
	Usage du langage pour apprendre - Pédagogie explicite : Discussion exploratoire – dialogue métacognitif
	Principes de l'évaluation - Postures enseignantes - Variation
Principes de l'évaluation appliqués aux composantes de la structure	
Travaux pratiques : évaluation - explicitation - prévoir des activités complexes pour évaluer les E - identifier les apprentissages...)	
Module 3 4 ECTS <p style="text-align: center;">Spécificités de l'évaluation pour le cycle 1 Entrée dans les disciplines</p>	
Entrée dans les disciplines (PER) – Progression des savoirs dans le cycle 1	Croisement entre les apports de la didactique des apprentissages fondamentaux (savoirs fondateurs de la scolarité et modalités de travail spécifique aux premiers degrés de la scolarité) et les apports des didactiques disciplinaires notamment la connaissance pédagogique de la matière à enseigner
	L'usage du JEU dans l'entrée dans les disciplines et l'appropriation des outils culturels (savoirs) <ul style="list-style-type: none"> - Nombre - Expression orale - Corps et mouvement - Le temps au travers des différentes disciplines

	- Entrée dans l'écrit – écriture émergente
Spécificités de l'évaluation pour le cycle 1	JEU comme révélateur des savoirs fondamentaux et de l'appropriation progressive des savoirs disciplinaires Evaluer les progressions des élèves
Module 4 2 ECTS Certification du module	
<i>Accompagnement au travail de certification</i> <i>Intégration des apports dans les pratiques quotidiennes et la tenue d'un journal de formation constituant la trame du projet personnel pour la certification</i> <i>Travail individuel articulant théorie et pratique</i>	

Equipe pédagogique

Comité de programme du CAS Cycle 1

Anne Paccolat, chargée d'enseignement Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS) – responsable de la formation

Isabelle Truffer, professeure Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Responsables du pilotage des formations postgrades de la HEP Valais

Peter Summermatter, Co-Directeur Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

HEP Valais

Anne Paccolat, chargée d'enseignement Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Sylvie Richard, chargée d'enseignement Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Isabelle Truffer, professeure Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Formatrice et formateurs issus des didactiques disciplinaires HEP Valais

Julie Candy, professeure Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Valérie Michelet, professeure Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Nathalie Nanchen, professeure Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

Catherine Tobola, professeure Haute école pédagogique du Valais (HEP-VS)

HEP Vaud

Formatrices et formateurs issus de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) «Enseignement, apprentissage et évaluation» (sous réserve)

Anne Clerc-Georgy, professeure HEP Vaud, Unité d'enseignement et de recherche (UER) «Enseignement, apprentissage et évaluation»

Christine Croset, chargée d'enseignement

Gabriel Kappeler, professeur formateur

Béatrice Maire, chargée d'enseignement

Formatrice et formateurs issus de l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) «Acteurs, Gestions, Identités, Relations, Systèmes»

Catherine Amendola, professeure formatrice

Calendrier

18 jours de formation répartis sur quatre semestres (Sem A2021 – Sem P2022 – Sem A2022 – Sem P2023)

Dates des cours	Les dates précises seront définies par le groupe
26 mai 2021	après-midi
Août 2021	1 jour
Automne 2021	8 mercredis après-midi
Printemps 2022	6 mercredis après-midi
Automne 2022	6 mercredis après-midi
Printemps 2023	6 mercredis après-midi
Juin 2023	1 jour : accompagnement à la certification 1 jour : certification
Réparti tout au long de la formation - coaching et intervention	1 jour

